A son départ d'Air France, Florence Parly a touché 675.000 euros

03/11/2017 à 12h46

L'actuelle ministre des Armées Florence Parly a touché 675.000 euros à son départ d'Air France en 2014. La compagnie aérienne se trouvait en 2014 pourtant dans une situation financière délicate, rappelle "Marianne". En 2012 et 2013 deux plans de départs volontaires, soit la suppression de 5.122 et 2.800 postes, puis en 2014 des pertes financières évaluées à 129 millions d'euros.

> *Elle touchait en outre, à l'époque, un salaire d'environ 80.000 euros pas mois.*

Epinglée il y a quelques semaines pour avoir touché, lorsqu'elle était à la SNCF, de très coquettes rémunérations, la (très discrète) ministre des Armées Florence Parly pourrait bien devoir faire face à une nouvelle polémique dans les prochains jours.

Selon "Marianne", l'intéressée ne s'est pas contentée de toucher des sommes impressionnantes en pleine crise à la SNCF. "En 2014, elle a également empoché un parachute de 675.000 euros lors de son départ d'Air France", révèle l'hebdomadaire.

Avant de recevoir ce parachute doré, Florence Parly a par ailleurs touché une moyenne de plus de 79.000 euros net mensuels de la part d'Air France, soit environ 69 Smic fait observer "Marianne", qui s'est penché sur la nouvelle déclaration d'intérêts de la ministre, comprenant ses rémunérations des années 2012 à 2015.

“En tant que haut-fonctionnaire en disponibilité, elle était assurée de retrouver sa place – et son salaire – d’administratrice civile rattachée au ministère des Finances”, rappelle “Marianne”.[…]